

Compte rendu de la réunion de conseil municipal du 29 février 2016

Présents : M. Mmes AGULHON, BOULAIE, BOURSAIN, CHARPIGNY, DELARBRE, GRUX, JACQUET, LEROUX, LIEUVE, SAUSSET, SCHRICKE-DOYEN, VIENNE

Absents : Mme Sandrine GABRIEL donnant pouvoir à Mr Dominique VIENNE

Mr Ahmed OUMGHAR donnant pouvoir à

La séance débute à 19 H 30.

Après lecture de PV du 18 Janvier 2016, le conseil a donné son approbation à l'unanimité.

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se déterminer pour qu'un conseiller remplisse la fonction de secrétaire de séance. Devant le silence de l'assemblée, il réitère sa demande, et sollicite sur ce point un conseiller municipal n'ayant jamais occupé la fonction. En réponse, Monsieur David BOULAIE refuse de remplir la fonction de secrétaire de séance.

La conseillère municipale, Madame Cynthia BOURSAIN, propose d'occuper la fonction de secrétaire de séance.

1) Avenant au Règlement intérieur de la Bibliothèque

Du matériel supplémentaire de type liseuse, tablette est amené à être prêter d'où la nécessité de faire un avenant au contrat de la bibliothèque

Pour : 14/14

2) Conventions Conseil département du loir et cher et la commune de Millançay

Cette convention a pour but de faire vivre notre bibliothèque et elle pourrait l'aider à obtenir des subventions et à la mise en place de projets de type vidéothèque pour le prêt de film, dvd, cd afin d'optimiser la fréquentation à la bibliothèque

Pour 14/14

3) Remboursement des frais engagés par le personnel bénévole de la bibliothèque municipale

5 personnes bénévoles sont amenées à aller à Neung sur Beuvron ou à Blois pour le transport des livres ainsi que le choix des nouveaux livres. Ces 5 personnes sont aujourd'hui indemnisées de leurs frais kilométriques.

Vu que ce trajet et ce choix de livres ne peut se faire en aucun cas en une matinée, il est décidé par le conseil d'indemniser leur repas à hauteur de 15.25 euros.

Pour : 14/14

4) Mise en œuvre de l'entretien professionnel

Pour : 14/14

5) Autorisation du conseil municipal au maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent) pour les budgets M49 et M14

Cette délibération a pour but de liquider les dépenses qui seraient engagées dans l'attente de voter le budget 2016 (date limite 15.04.2016).

Pour : 14/14

6) Surtaxe eau et assainissement

Ce point est mis en attente de délibération car Alain DELARBRE n'a pas assez d'information à nous donner à ce sujet.

7) Maîtrise d'œuvre Place de l'église

Concernant le projet de la place de l'église, une étude doit être mise en place. Cette étude coûterait dans les environs de 13 000 euros. Pour information, Alain DELARBRE pense pouvoir obtenir une subvention à hauteur de 30 % sur 450 000 euros.

Dominique VIENNE pose la question s'il y a possibilité de faire les travaux en découpés. La réponse est oui.

Pour : 14/14

8) Maîtrise d'œuvre réseaux de collecte des eaux pluviales

L'étude est chiffrée à hauteur de 13 000 euros ou 14 000 euros environ. Nous aurons obligatoirement une subvention à hauteur de 50 %

Pour : 14/14

9) Constitution d'un dossier de demande de subvention auprès de l'agence de l'eau pour l'élaboration d'un schéma directeur de gestion des eaux pluviales

Pour : 14/14

10) Adhésion au CAUE

D'après Alain DELARBRE, cette adhésion est nécessaire dans l'élaboration de tous nos projets et du futur PLUI. Le coût de cette adhésion est de 115.80 euros par an.

Pour : 14/14

11) Désignation de 2 suppléants Pays de Grande Sologne

A l'unanimité du conseil, Mr Philippe AGULHON et Mr Gilbert LEROUX ont été désignés.

12) Prise en charge des frais de repas des présidents d'association et leur épouse à l'occasion du bal de printemps organisé par le comité des fêtes de MILLANCAY

Afin que les présidents d'associations puissent échanger entre eux et puissent être remerciés de leur bénévolat, Mr Philippe AGULHON a soumis l'idée d'une prise en charge par la commune des frais de repas.

Pour : 8/14

abstention : 2/14

Contre : 4/14